



BIENVENUE À MARSEILLE

édition 2026



VILLE DE
MARSEILLE



VILLE DE
MARSEILLE



Quelle que soit la raison
de votre installation,
je sais que cette ville ne vous laissera
pas indifférent et qu'elle vous
marquera pour toujours.



Chère Marseillaise, Cher Marseillais,

Quel plaisir de pouvoir vous appeler ainsi et vous souhaiter la bienvenue dans votre ville.

Que vous soyez à Marseille depuis quelques jours, quelques semaines ou quelques mois, vous avez fait le choix d'une ville à part. Une ville qui ne ressemble à aucune autre, où chaque quartier a son identité, son histoire, son accent et ses habitudes. C'est la somme de ce que nous appelons ici nos noyaux villageois qui constituent la plus belle ville de France.

Marseille est une terre d'accueil depuis plus de 2 600 ans. Ouverte sur la Méditerranée et sur le monde, elle s'est construite grâce à celles et ceux qui, au fil du temps, ont choisi de s'y installer ou ont été forcés par les fracas de l'Histoire de s'y réfugier. Quelle que soit la raison de votre installation, je sais que cette ville ne vous laissera pas indifférent et qu'elle vous marquera pour toujours.

Ici, vous découvrirez la ferveur d'un soir de match, la beauté des paysages, l'animation des places de village, mais surtout la richesse humaine de celles et ceux qui font battre le cœur de la ville au quotidien et dont vous faites partie aujourd'hui.



Benoît Payan
Maire de Marseille

Ces singularités qui font de notre ville une mosaïque aux mille nuances sont notre fierté, nous les revendiquons pleinement et veillons à les faire vivre au quotidien dans notre action publique.

Il y a tant à découvrir à Marseille, alors nous avons pensé ce guide pour vous accompagner dans votre installation et vous aider à trouver vos repères.

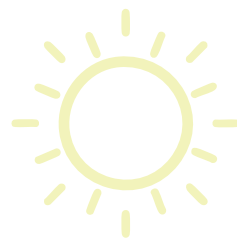
J'espère qu'il vous donnera envie d'explorer, de rencontrer, de participer et de vous approprier pleinement votre nouvelle ville.

Marseille est désormais un peu la vôtre. Je vous souhaite d'y vivre de beaux moments et d'y construire de précieux souvenirs.

Bienvenue chez vous !
Benoît Payan

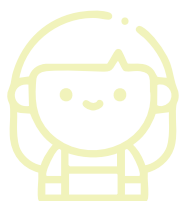
SOMMAIRE

Marseille en 13 chiffres.....	6
Marseille en carte.....	8
Bienvenue chez vous.....	10

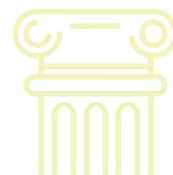


CHAPITRE 1

MARSEILLE AU QUOTIDIEN



1	Pour la maison.....	14
	Le B.A.BA. des bébés.....	18
	Sur les bancs de l'école.....	20
	Vive le temps libre.....	24
	La vie des jeunes.....	26
	On bouge.....	28
	Une ville pour toutes et tous.....	30
	Pour votre santé.....	32
	Au boulot.....	34
	Pour votre sécurité.....	38



CHAPITRE 2

LA BELLE VIE MARSEILLAISE

2

À l'eau.....	42
Au vert.....	48
En forme.....	52
De l'art.....	54
Si, Seniors.....	58
Emplettes.....	60
4 saisons à Marseille.....	62
Ça tchatche.....	64



CHAPITRE 3

MARSEILLE CITOYENNE

3

Votre Mairie.....	68
Vos services publics.....	70
Citoyens, participez.....	72
Jouez-la collectif.....	74
De l'entraide.....	76
Égalité, fierté.....	78
En bref : Allô Mairie.....	80

Marseille en 13 chiffres



300

jours
d'ensoleillement
par an

2600

ans d'histoire



16

arrondissements



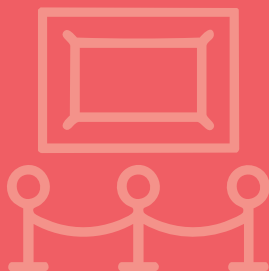
877 215

Marseillaises et Marseillais



12

musées à
découvrir
gratuitement



1^{ère}

université
francophone
du monde :
Aix-Marseille
Université



92 000

petites Marseillaises et petits
Marseillais dans les écoles

À jamais les

1^{er}



21

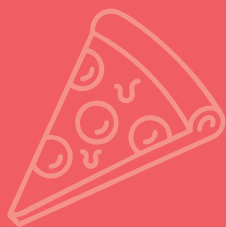
plages



57

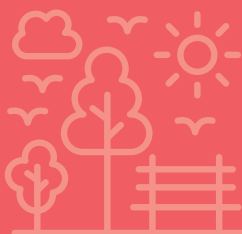
kilomètres
de façade
maritime

Olympique
de Marseille : première
équipe en France à
avoir remporté la Ligue
des champions



52

camions
à pizza



414

parcs et jardins

10 000

hectares de nature protégée



Marseille en carte 8 secteurs,

Mairie du 8^e secteur

15^e et 16^e arrondissements

246, rue de Lyon

13015 Marseille

04 91 55 15 84

Du lundi au vendredi de 8h15 à 12h

et de 13h à 16h30

Le samedi de 8h30 à 12h uniquement
pour les naissances et les décès

Mairie du 7^e secteur

13^e et 14^e arrondissements

Bastide Saint-Joseph

72, rue Paul Coxe - 13014 Marseille

04 91 55 42 00

Du lundi au vendredi de 8h à 12h

et de 12h45 à 17h

Mairie du 6^e secteur

11^e et 12^e arrondissements

Boulevard Bouyala d'Arnaud

13012 Marseille

04 91 14 62 40

Du lundi au vendredi de

Mairie du 4^e secteur

6^e et 8^e arrondissements

125, rue du Commandant Rolland

13008 Marseille

04 91 55 15 84

Du lundi au vendredi de 8h15 à 17h25

Le samedi de 8h30 à 11h

pour les naissances et les décès

Mairie du 5^e secteur

9^e et 10^e arrondissements

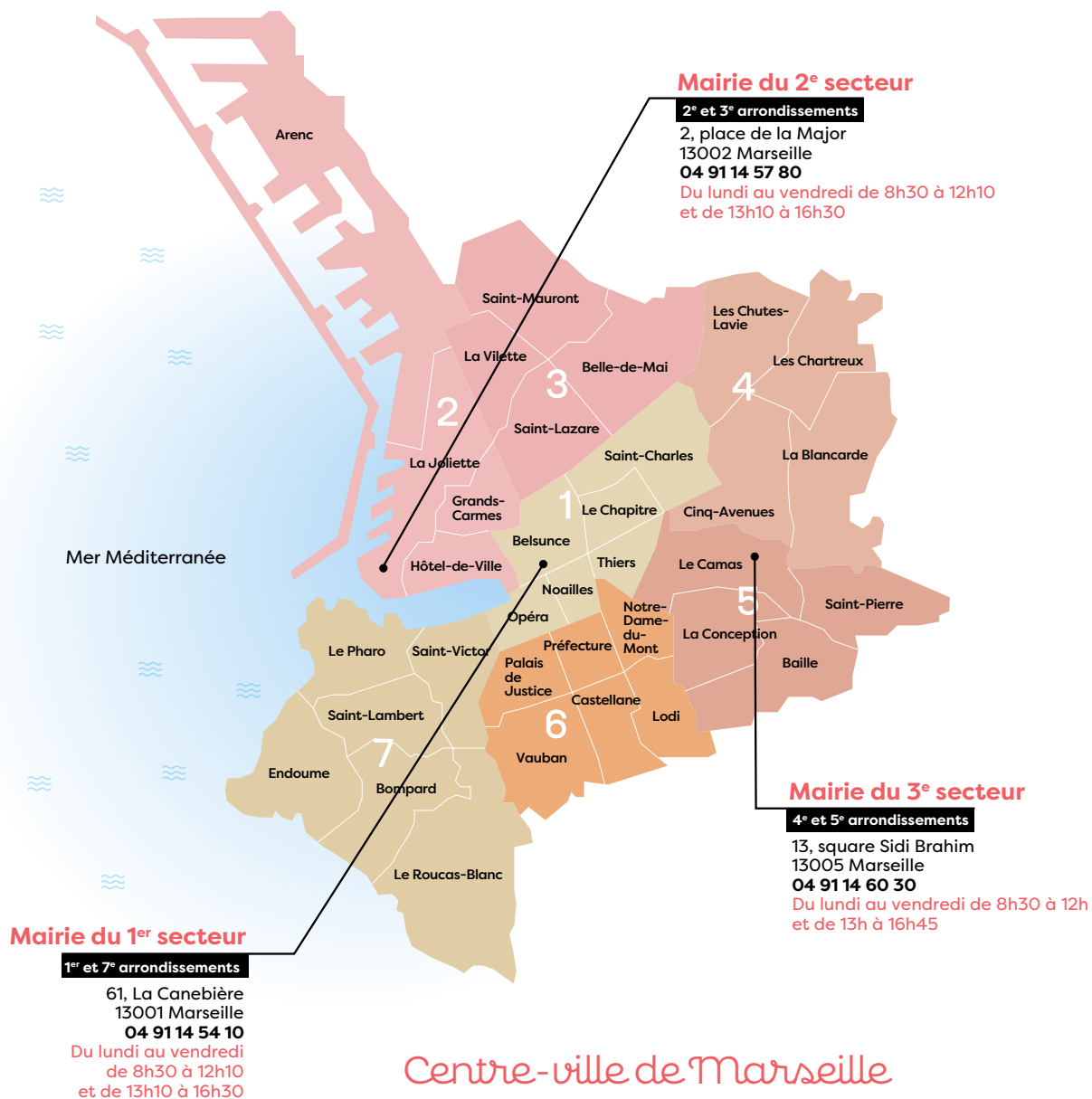
150. boulevard Paul Claudel

130, boulevard
13009 Marseille

04 91 14 63 50

Du lundi au vendredi

16 arrondissements, 111 noyaux villageois



BIENVENUE CHEZ VOUS

Vous voilà officiellement habitant de la plus belle ville du monde, félicitations ! Alors que vous déballez les cartons, voici quelques conseils pour bien démarrer votre nouvelle vie marseillaise.



MARSEILLE



 Rendez-vous sur le site de la Ville de Marseille.

Penser à

✓ Signaler mon changement d'adresse

Sur → **service-public.gouv.fr**, déclarez simultanément vos nouvelles coordonnées à tous les services administratifs (impôts, France Travail, Assurance Maladie, etc.).

✓ Faire suivre mon courrier

La Poste propose un service payant de transfert de courrier, pendant 6 ou 12 mois.

✓ M'inscrire sur les listes électorales

Vous avez jusqu'au 6^e vendredi précédant un scrutin pour vous inscrire sur les listes.

Vous pouvez vous connecter sur

→ **eservices.marseille.fr** ou vous rendre dans un des Bureaux Municipaux de Proximité : on vous en dit plus p.68-69.

✓ Inscrire les enfants à la crèche ou à l'école

Toutes les démarches sont à faire sur → **superminot.marseille.fr** ou dans l'un des Bureaux Municipaux de Proximité : on vous en dit plus p.22-23.

✓ M'assurer de recevoir le magazine municipal

Gratuit, le magazine municipal livre dans votre boîte aux lettres le condensé de l'actualité de la Ville de Marseille. Vous ne l'avez pas reçu ?

→ **Rendez-vous sur**

 **marseille.fr/recevoir-le-magazine-municipal**



Une association pour les nouveaux arrivants

Parties de pétanque ou de tarot, visites guidées, expositions, randonnées ou apéro, l'accueil des villes françaises est parfaite pour vous faire des amis tout en découvrant la cité.

accueil@avf-marseille.com

Une question, un souci ? Allô Mairie !

 **3013** : c'est le numéro indispensable et gratuit pour joindre la Mairie. Demande d'interventions, assistance, informations, posez toutes vos questions du lundi au vendredi, de 8h à 18h30 et le samedi de 7h30 à 17h30. **Allô Mairie**, c'est aussi une appli qui permet de signaler des incidents en temps réel (voir page 80). Enfin, le site internet est une mine d'informations !

Il regroupe tous les services et démarches de la ville.

 **marseille.fr**

How do you do ?

Si vous êtes résident étranger, vous pouvez vous tourner vers l'un des 75 consulats installés à Marseille pour effectuer toutes vos démarches administratives et découvrir les nombreux échanges culturels qui rythment la vie marseillaise.

 **corpsconsulairemarseille.fr**

À chacun sa newsletter !

Que vous soyez intéressés par l'action municipale, l'éducation ou la culture, les newsletters thématiques de la Ville sont faites pour vous. Renseignez vos centres d'intérêts et ne ratez plus rien de l'actualité marseillaise.



 Inscrivez-vous aux newsletters.



MARSEILLE AU QUOTIDIEN



POUR LA MAISON

*Vous qui venez de vous installer,
peut-être avez-vous des rêves de
travaux... et des imprévus auxquels
il vous faut désormais faire face.*



Vous faites des travaux

Ajouter une terrasse ? Une extension ? Démolir tout ou partie d'un édifice pour reconstruire à neuf ? Rien de tout cela n'est possible sans un permis ou une autorisation !

Pour l'obtenir, transmettez votre dossier :

- **En ligne** sur → mes-demarches.marseille.fr
- **À l'accueil** au 38, rue Fauchier (2^e) : les lundis, mercredis, vendredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h (15h30 pendant les vacances scolaires).
- **Par voie postale** à l'adresse suivante : Service des autorisations d'Urbanisme, 38-40, rue Fauchier 13233 Marseille Cedex 20.

Le savez-vous ? Pour effectuer vos travaux ou votre déménagement, vous pouvez demander l'autorisation de modifier temporairement les conditions de circulation dans votre rue. Pour toute demande → mes-demarches.marseille.fr

Vous souhaitez isoler votre logement

L'Agence locale de l'énergie et du climat de la métropole marseillaise (ALEC), partenaire de la Ville de Marseille, apporte une assistance personnalisée, indépendante et gratuite dans le cadre du service public France Rénov'.

L'ALEC peut être contactée :

- par téléphone au **04 88 60 21 06** (prix d'un appel local),
- en s'inscrivant sur → amp.loutre-renovation.fr

Le savez-vous ? Une convention de partenariat a été signée entre la Ville de Marseille et VYV Conseil, pour vous proposer une assurance multirisque habitation à moindre coût destinée aux locataires, sous condition de revenus.
→ **Rendez-vous en ligne** sur marseille.fr ou vyv-conseil.fr

Vous souhaitez louer occasionnellement votre résidence principale

À Marseille, la location de tourisme de courte durée en résidence principale est limitée à 90 jours par an. Cette location doit impérativement être déclarée sur le site internet de la Ville de Marseille, sous peine de sanction.

 taxedesejour.ofeaweb.fr

Vous souhaitez louer à la journée, la semaine ou au mois un bien autre que votre résidence principale

Pour la location des résidences secondaires en meublé de tourisme, le principe de compensation s'applique : vous devrez proposer un bien équivalent en location longue durée afin de compenser la perte de logements disponibles pour les habitants. Attention, à défaut d'autorisation, vous encourez l'amende prévue par l'article L 651-2 du code de la construction et de l'habitation dès la première location.



EN CAS DE PÉPIN

Le guichet unique pour signaler les logements dégradés

Depuis 2022, un guichet unique de signalement de logements dégradés a été mis en place dans le département, via la plateforme dédiée du ministère de la Transition écologique :

🌐 signal-logement.beta.gouv.fr

La Maison Métropolitaine de l'habitat

Au 19, rue de la République (2^e), la Maison Métropolitaine de l'habitat de Marseille répond à toutes les questions : rénovation énergétique, demande de logement social, signalement d'un logement indigne, accompagnement social et juridique...

Les moyens de lutte contre les punaises de lit

Si vous êtes locataire, c'est le bailleur qui supporte les frais de détection et de désinfestation des punaises de lit. Une plateforme est dédiée à ce problème :

🌐 stop-punaises.beta.gouv.fr

La Ville de Marseille, avec l'association des Compagnons Bâisseurs Provence, permet aux particuliers de disposer gratuitement de matériel spécialisé contre les punaises de lit :

🌐 compagnonsbateurs.eu/Provence



ET MES DÉCHETS ?

Vous souhaitez évacuer des encombrants

Prenez rendez-vous par téléphone auprès de la Métropole Aix-Marseille-Provence au **0800 94 94 08** pour vous débarrasser gratuitement de vos meubles, électroménager, matelas...

Pour le reste, pensez déchèterie :

- 📍 Déchèterie des Aygalades, 24-30, rue Augustin Roux (15^e)
- 📍 Déchèterie des Libérateurs, 45, boulevard des Libérateurs (11^e)
- 📍 Déchèterie de Bonnefoy, 7, boulevard Bonnefoy (10^e)
- 📍 Déchèterie de Château-Gombert, 222, avenue Albert Einstein (13^e)
- 📍 Déchèterie Marseille Sud-La Jarre, 3, impasse Karabadjakian, Quartier Zac de La Jarre, (9^e)

→ Pour les joindre : 0 800 949 408 (appel non surtaxé)

Pour les citoyens non véhiculés

La déchèterie mobile accueille le petit mobilier et décorations, les équipements électriques et électroniques, les textiles, les déchets dangereux ménagers, les piles, batteries et ampoules, les peintures, colle et vernis, les cartouches d'encre et capsules de café en aluminium, les papiers et cartons, les métaux, les radiographies et les objets et jouets pour le réemploi. Le calendrier de passage est consultable sur :

 dechets.ampmetropole.fr

L'appli Allô Mairie Marseille

En lien avec la Métropole, cette application vous permet de signaler les bornes de tri pleines ou les dépôts sauvages en temps réel.



Le saviez-vous ?

Dans tous les quartiers, des bornes de collecte des biodéchets ont été installées par la Métropole Aix-Marseille-Provence. Vous pouvez récupérer gratuitement un bio-seau dans votre mairie de secteur, ou faire une demande de composteur ou lombricomposteur auprès de la Métropole.

LE B.A.-BA DES BÉBÉS

C'est inévitable, nos petits bébés grandissent. Crèches municipales, associatives, relais petite enfance : faites le tour des services utiles aux jeunes parents.



Consultez
la carte des
crèches de
Marseille.

Faire une demande de place en crèche municipale ou associative

Sur → superminot.marseille.fr, vous pouvez faire une demande de place en crèche dès votre 5^e mois de grossesse, et donner confirmation dans les deux mois qui suivent la naissance. Vous pouvez effectuer jusqu'à 4 choix de crèches municipales et 4 choix de crèches associatives sur superminot. Vous pouvez néanmoins prendre contact avec davantage de crèches associatives pour obtenir des informations et connaître leurs modalités

d'inscription. Au printemps puis tout au long de l'année, des commissions ont lieu pour attribuer les places libérées.

Faire une demande auprès d'une crèche privée

Pour les crèches et micro-crèches privées à but lucratif, les inscriptions se font directement auprès des structures choisies. Les micro-crèches bénéficient d'un crédit d'impôt et la CAF peut prendre en charge une partie des frais engagés.

Trouver une assistante maternelle

Les Relais Petite Enfance détiennent la liste des professionnelles agréées par arrondissement, et peuvent vous aider à établir leur contrat de travail. Les animateurs et animatrices proposent des temps collectifs d'éveil avec les assistantes maternelles et les enfants.



Consultez
la liste des
Relais Petite
Enfance.

Les haltes-garderies

Ces structures proposent exclusivement un accueil occasionnel.

📍 La halte-garderie municipale des Lices (7^e) accueille des enfants de moins de 6 ans en semaine, de 8h à 12h et de 14h à 18h.

→ Inscription et informations

☎ 04 91 31 47 15

📍 La halte-garderie Rose Frais Vallon (13^e) accueille des enfants de moins de 4 ans en semaine de 9h à 12h puis de 14h à 17h.

→ Inscription et informations

☎ 04 91 66 33 40

La crèche mobile

Les enfants de 12 mois à 4 ans peuvent être accueillis de manière occasionnelle et gratuite.

→ Inscription : crechemobile@marseille.fr et

☎ 06 64 55 22 41

Liste susceptible de modifications :

- **Lundi après-midi** : Centre social de la Capelette, 221, avenue de la Capelette, 10^e
- **Mardi matin** : Le Réfectoire 13 Solidaire, 171, chemin de la Madrague-Ville, 2^e
- **Mardi après-midi** : Centre social Agora la Busserine, 34, rue de la Busserine, 14^e
- **Mercredi matin** : Centre social La Marie, 85, avenue des Poilus, 13^e
- **Mercredi après-midi** : École de la Deuxième Chance, 360, chemin de la Madrague-Ville, 15^e
- **Jeudi matin** : Centre social Coin Joli-Trioulet, Parc Sévigné - APIS, 2, rue Aviateur Lebrix, 9^e
- **Jeudi après-midi** : Centre social Saint-Just la Solitude, 6, impasse Signoret, 13^e
- **Vendredi matin** : Centre social Les Flamants-Iris, 18, avenue Georges Braque, 14^e
- **Vendredi après-midi** : Centre social Saint-Mauront La Villette, 77, rue Félix Pyat, 3^e

Jeunes parents, vous n'êtes pas seuls !

- **Les lieux d'accueil** enfants-parents sont ouverts aux jeunes enfants de moins de 6 ans accompagnés par un adulte (parent ou substitut familial). Cet accompagnement est basé sur l'écoute et l'échange, il est gratuit et anonyme.
- **Le lieu d'éveil** est réservé aux enfants de la naissance à 6 ans accompagnés d'un adulte. C'est un centre d'échanges, un espace de jeux et de paroles pour les parents.
- **La ludothèque** est un espace dédié au jeu, à utiliser sur place ou à emprunter, pour les enfants de moins de 4 ans accompagnés d'un adulte. La participation financière varie selon les lieux.



Retrouvez la
liste de ces lieux.

Contacts utiles

Direction de la Petite Enfance

40, rue Fauchier

13002 Marseille

☎ 04 91 55 30 49 et 04 91 55 31 73

creche@marseille.fr

Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 12h45 à 16h45



Retrouvez
toutes les
informations
sur les modes
d'accueil près
de chez vous.

Allô Enfance en Danger

☎ 119

Les PMI (Protection Maternelle Infantile)

Lieux gratuits où des professionnels répondent à toutes vos questions, de la grossesse à la parentalité.

🌐 departement13.fr

SUR LES BANCS DE L'ÉCOLE

Chaque année, près de 90 000 petites Marseillaises et petits Marseillais prennent le chemin de l'école. Temps périscolaire, animations, cantine : bienvenue dans la vie des petits.

UN ACCOMPAGNEMENT TOUT AU LONG DE LA JOURNÉE

1 Le matin entre 7h30 et 8h10

Les enfants peuvent être pris en charge à l'école pour quelques activités calmes avant de commencer leur journée. Ces accueils, payants, sont ouverts dans toutes les écoles où il y a au moins 5 enfants inscrits.



2 Pendant la pause méridienne

Dans les cantines des écoles marseillaises, ce sont 50 % de produits bio et 50 % de produits locaux. Des ateliers ludo-pédagogiques sont pensés de manière à éveiller la curiosité des enfants et leur donner les clés pour mieux comprendre leur alimentation. Côté tarifs, ils sont calculés directement par Superminot, le coût de chaque repas étant fonction de votre Quotient Familial CAF. Après le déjeuner, des ateliers sont organisés par des animateurs diplômés. Le personnel municipal participe aussi à cet encadrement et met à disposition des enfants du matériel pédagogique.

3 Les études surveillées

Les enfants peuvent participer gratuitement aux études surveillées de 16h30 à 17h30. Il s'agit d'un temps durant lequel l'élève peut effectuer un travail personnel, supervisé par des enseignants volontaires.

→ **Bon à savoir** : un enfant peut être inscrit aux études surveillées certains soirs et fréquenter les animations périscolaires les autres soirs.



Le saviez-vous ? Plusieurs établissements marseillais bénéficient d'une « rue des enfants ». Ces espaces sécurisés sont dédiés aux petits pour rentrer et sortir de l'école en toute sécurité, et pouvoir jouer, courir, s'amuser dans un espace apaisé.

4 Les animations du soir

De 16h30 à 18h, les enfants peuvent participer à des animations éducatives en lien avec le projet pédagogique de l'école. Là aussi, ces accueils sont payants et ouverts dans toutes les écoles où il y a au moins 5 enfants inscrits.

Et lorsqu'il n'y a pas école ?

À Marseille, il existe environ 150 centres aérés, gérés par les mairies de secteur ou par des associations, qui accueillent les enfants les mercredis, les samedis et pendant les vacances scolaires.

Pour inscrire un enfant, vous pouvez contacter directement les structures par téléphone ou par courriel. La liste des centres aérés est sur **superminot.fr**.



Pour toutes les inscriptions, rendez-vous sur **superminot** !



POUR INSCRIRE VOS MINOTS

Quand et où inscrire vos enfants à la crèche, à l'école, aux centres aérés et activités périscolaires ? La Ville de Marseille centralise vos démarches sur le site Superminot.



Accédez
à Superminot.

Boîte à outils : les documents utiles à toutes vos démarches

- ✓ Actes de naissance ou livret de famille
- ✓ Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- ✓ Certificats médicaux et de vaccination
- ✓ Photocopie des cartes d'identité
- ✓ Numéro d'allocataire CAF
- ✓ Attestation d'assurance responsabilité civile
- ✓ Avis d'imposition
- ✓ RIB

Pour les parents divorcés ou séparés :

- jugement aux Affaires Familiales ou du Juge des enfants ;
- en l'absence de jugement, attestation de résidence principale de l'enfant remplie et signée par les deux responsables légaux (attestation téléchargeable sur → superminot.marseille.fr)

Tous les minots sont sur Superminot

Pour inscrire votre enfant à l'école puis à la cantine et aux activités périscolaires, rendez-vous :

1 Sur superminot.marseille.fr

• Inscription scolaire

Rubrique L'école

> Inscription et dérogation scolaire

• Inscription à la cantine

Rubrique La cantine

> Inscription à la cantine

• Inscription aux activités périscolaires

Rubrique Le périscolaire

> Inscription aux activités périscolaires

OU

2 À l'accueil Superminot

40, rue Fauchier (2^e),

du lundi au vendredi de 8h à 12h

et de 13h à 16h.

OU

3 Dans un Bureau Municipal de Proximité (ouvert de 8h à 17h).



Trouvez
votre Bureau
Municipal de
Proximité.

Calendrier d'inscription :

étape 1	étape 2	étape 3
À partir de janvier	Fin mai	Fin juin
Inscription scolaire	Inscription cantine	Inscription périscolaire

Première inscription à l'école :

Dès que votre demande sera traitée par les services de la Ville de Marseille, un certificat d'affectation vous indiquera dans quel établissement votre enfant est scolarisé. Vous pourrez alors prendre

contact avec la direction de l'école pour finaliser l'inscription. Attention, anticipez l'inscription à la cantine pour que votre enfant puisse en bénéficier dès son premier jour de classe.

Et pour le centre aéré ?

Pour inscrire votre enfant, contactez directement les structures par téléphone ou courriel.



Trouvez
votre centre
aéré.

VOS CONTACTS SUPERMINOT

Inscription scolaire :

contact-inscription@marseille.fr

Périscolaire : **periscolaire@marseille.fr**

Cantine : **cantine@marseille.fr**

Allergies alimentaires et/ou repas
spécifiques : **cantine-pai@marseille.fr**

Crèches : **creche@marseille.fr**

60 Le saviez-vous ? À la rentrée, pas de frais à déboursier pour les fournitures scolaires. De la maternelle à l'élémentaire, la Ville de Marseille fournit à toutes les petites Marseillaises et tous les petits Marseillais un kit scolaire complet.



A group of four young children are engaged in a gardening activity. They are standing in a wooden planter box filled with soil and small green plants. The child on the far left, a girl with dark hair in pigtails, is holding a black watering can. Next to her, a boy in a green shirt is partially visible. In the center, a girl with dark hair in a white long-sleeved shirt with a butterfly design is also holding a watering can. On the right, a girl in a pink long-sleeved shirt with 'HORNS' written on it is holding a watering can and looking towards the camera. The background shows a wooden fence and some trees. The text 'VIVE LE TEMPS LIBRE' is overlaid in large white letters across the middle of the image.

VIVE LE TEMPS LIBRE

Pendant les week-end et les vacances scolaires, faites le plein d'activités pour les petits !

Côté sport

Dans le 10^e arrondissement, le Palais omnisports de Marseille (voir p.53) abrite **deux patinoires** et un **skatepark** pour les amateurs de glisse. Pour les petits poissons, certaines piscines municipales (voir p.49) organisent des programmes d'**apprentissage de natation et d'aisance aquatique**, tandis que d'autres adoptent des horaires élargis (de 8h à 19h du lundi au samedi). Enfin, les **animations voile** sont bien sûr ouvertes pendant les vacances de printemps, d'été et d'automne dans les différents centres nautiques de la ville (voir p.46).

Côté nature

En ville, de nombreux parcs et aires de jeux permettent aux enfants de se dépenser. Pour les sensibiliser aux questions environnementales, **3 fermes pédagogiques** et **3 relais-nature** proposent des activités autour des animaux, du jardin ou de la biodiversité.

Les fermes pédagogiques

- 📍 Roy d'Espagne
rue Jules Rimet - 9^e
- 📍 Collet des Comtes
137, boulevard des Libérateurs - 12^e
- 📍 Tour des Pins
Avenue du Parc Montgolfier - 14^e

Les relais-nature

- 📍 La Moline
26, boulevard Marius Richard - 12^e
- 📍 Saint-Joseph
64, boulevard Simon Bolivar - 14^e
- 📍 Bougainville
50, boulevard de Briançon - 3^e



🔍 Trouvez une
aire de jeux près
de chez vous.

Côté culture

Le Préau des Accoules - Musée des enfants (2^e) est bien sûr l'incontournable des sorties culturelles des petits avec des expositions conçues à hauteur d'enfants. Dans les musées municipaux (gratuits toute l'année pour les moins de 18 ans) et les bibliothèques de la Ville, visites, rencontres, ateliers, jeux et animations sont également au programme. Les cinéphiles apprécieront les propositions du **Château de la Buzine** (11^e), et les amateurs de spectacle vivant pourront trouver toute la programmation des salles de spectacles jeune public sur l'agenda des sorties de la ville.

🌐 sortiramarseille.fr

Le bon plan Pass' Vacances de la Toussaint

Ce dispositif donne gratuitement accès, pour les enfants de moins de 12 ans et pour un accompagnateur, à la patinoire et au skatepark du Palais omnisports ainsi qu'aux piscines.

Le dispositif Vacances pour tous

Chaque été, la Ville de Marseille s'engage pour que les enfants puissent partir en colonie de vacances. Séjours sportifs, linguistiques, artistiques, découverte nature et transition écologique... Via les centres sociaux, ce dispositif s'adresse aux familles modestes, dont les enfants sont âgés de 4 à 17 ans.

🌐 marseille.fr





LA VIE DES JEUNES

Vous faites partie des 60 000 étudiants qui ont posé leurs valises à Marseille ? Voici quelques infos utiles pour réussir votre intégration.

Vous loger

Dans le parc social du CROUS, en résidence étudiante privée, en foyer ou en cohabitation avec des seniors, plusieurs solutions s'offrent à vous. La cohabitation intergénérationnelle et solidaire permet de lutter contre l'isolement des personnes âgées tout en vous logeant à moindre coût. Pour les intéressés, rendez-vous au CCAS de la Ville pour découvrir le dispositif « L'Arbre à Palabres », ou sur le réseau Cohabilis.

En cas de coup dur

Avec le soutien de la Ville de Marseille, le Crous d'Aix-Marseille Avignon propose un dispositif d'hébergement d'urgence pour les étudiants en difficulté. Ce programme permet d'obtenir un logement temporaire sans contrepartie de loyer, accompagné d'un suivi social personnalisé pour trouver des solutions pérennes. Contact : Service social du CROUS.



Consultez
la cartographie
des résidences
étudiantes de
Marseille.

Vous soigner

Le Service de Santé Étudiant (SSE) d'Aix-Marseille Université (AMU) est dédié à la santé et au bien-être des étudiants. Consultations, soutien psychologique, prévention sont organisés sur les Campus Saint-Charles, Luminy et Saint-Jérôme. Par ailleurs, les Étudiants Relais-Santé sillonnent les campus pour parler de santé physique, mentale et sexuelle.



🔍 Découvrez le Guide santé mentale réalisé en 2025 par les étudiants du Conseil marseillais de la Vie étudiante.

Trouver un job

Dans les centres de loisirs

Le dispositif « Place aux Jeunes Citoyens » permet de suivre une formation au BAFA financée intégralement par la Ville, pour travailler dans les centres aérés.

Sur les plages et dans les piscines

Vous pouvez bénéficier de la prise en charge de la formation du Brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique (BNSSA), pour intégrer les équipes chargées de la surveillance des piscines et des plages municipales durant la saison estivale.

Dans les services de la Ville de Marseille

Contrats d'apprentissages, stages, jobs saisonniers, → **rendez-vous sur**

 recrutement.marseille.fr



La bonne adresse

La Maison de l'Étudiant

Ouvert aux étudiantes et aux étudiants, ce lieu ressource répond à vos problématiques, met à disposition des espaces de travail et salles de réunion, organise des événements et soirées thématiques.

 **96, La Canebière,
13001 Marseille**
@infojeunescanebiere

Le bus de la jeunesse

Le bus de la jeunesse stationne notamment dans les Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville (QPV) pour aller à la rencontre des 12-30 ans et les informer sur les dispositifs et ressources à leur disposition.

3 bons plans à connaître :

- Dans les restaurants universitaires, les repas coûtent 1 euro pour les étudiants d'Aix-Marseille Université.
- La Ville de Marseille offre le Code de la route à tous les jeunes Marseillais éloignés des transports en commun âgés de 16 à 30 ans.
- L'application «Le Dégaine», développée par l'association Sortie d'Amphi, répertorie les aides sociales et financières accessibles aux étudiants pour lutter contre la précarité et faciliter l'accès aux droits.

→ **À vos agendas :** tous les ans au mois d'octobre, la semaine d'accueil des étudiants propose des animations gratuites et des soirées pour vous faire découvrir votre nouvelle ville.

 **Bon à savoir :** il existe un Conseil municipal des Jeunes (CMJ) et un Conseil marseillais de la vie étudiante (CMVE) pour s'engager dans la vie démocratique locale. Plus d'infos sur participons.marseille.fr (voir p. 73)

An aerial photograph of a winding coastal road in Marseille, France. The road is filled with a large number of people on bicycles, suggesting a cycling event or a popular recreational route. The road curves along a rocky coastline with turquoise water. In the upper left, there are some buildings with terracotta roofs and a small structure on a hill. The overall scene is vibrant and active.

ON BOUGE

À pied, en tram ou même
en bateau : tous les moyens
sont bons pour se déplacer
à Marseille.

Transports en commun

C'est la Régie des Transports Métropolitains, sous la tutelle de la Métropole Aix-Marseille-Provence (AMP), qui assure l'exploitation des transports en commun sur le territoire marseillais.

→ **Pour souscrire à votre abonnement, rendez-vous sur**



À bicyclette !

À Marseille, le réseau de pistes cyclables s'étoffe progressivement. Vous pouvez utiliser les services de location de vélos à assistance électrique de la Métropole Aix-Marseille-Provence : soit avec un abonnement, soit en empruntant, selon vos besoins, ceux en libre-service. En complément, la Ville de Marseille développe une offre de vélos électriques en libre-service accessible 24h/24 directement via les applications des opérateurs.



Plusieurs associations marseillaises œuvrent à la promotion de l'usage du vélo et accompagnent les cyclistes dans l'entretien de leur véhicule, notamment : **le collectif Vélos en ville** (24, rue Moustier, 1^{er}), **Vélo Sapiens** (39, rue Mazagran, 1^{er}), **l'Atelier Solidaire Vélo Populaire** (21, rue de Crimée, 3^e), ou encore **la Maison du Vélo** Marseille Blancarde (32, rue Yves Chapuis, 4^e).

Zones piétonnes

En centre-ville, les zones réservées aux mobilités douces se développent. Elles sont délimitées par des bornes manuelles ou automatiques. Pour les riverains et les commerçants, l'accès en véhicule motorisé, qu'il soit occasionnel ou permanent, doit faire l'objet d'une demande auprès du Centre de Régulation Urbaine (CRU). Un formulaire est disponible sur connexion.



La Voie est Libre

En moyenne une fois par mois, de février à juin et de septembre à novembre, la Corniche Kennedy (7^e) est réservée aux piétons et aux mobilités douces.

À bicyclette, en trottinette, en rollers, en pousse-pousse ou simplement à pied, vous pourrez profiter pleinement de 3,4 km du littoral marseillais, agrémentés pour l'occasion d'une multitude d'activités - spectacles, foodtrucks, ateliers artistiques ou sportifs, jeux pour enfants, etc.

Stationnement

Vous habitez une zone de stationnement payant ? La Ville de Marseille propose des tarifs "résident" et "étudiant-résident" pour le stationnement, avec un dégrèvement pour les véhicules électriques. Différentes formules existent pour les professionnels et pour les personnes à mobilité réduite. Toutes les infos sur



Des tarifs préférentiels peuvent être aussi appliqués aux résidents dans les parkings aménagés du centre-ville et 14 parkings relais de la RTM sont postés aux terminus des stations de métro.

→ **Plus d'infos :**



 **Service de la Fourrière Municipale**
58, boulevard Capitaine Gèze
13014 Marseille
☎ 04 91 14 65 40
 marseille-fourriere.fr



UNE VILLE POUR TOUTES ET TOUS

Les personnes en situation de handicap ont à Marseille des dispositifs et des outils pour les accompagner dans tous les aspects de leur vie quotidienne.

Les services de la Ville avec Acceo

Avec le dispositif Acceo, toutes les démarches d'Allô Mairie sont désormais accessibles aux personnes sourdes et malentendantes. Le public concerné est mis en relation directement avec un opérateur qualifié qui répond par visio-interprétation en Langue des Signes, par transcription instantanée de la parole ou par visiocodage en langue française.



🔍 La page
Acceo de la Ville
de Marseille.

Bon à savoir : toutes les séances publiques du Conseil municipal sont accessibles aux personnes sourdes grâce à la traduction des débats, par des interprètes en LSF, retransmis en direct sur marseille.fr. Par ailleurs, la Ville a aussi mis en place une Commission Communale d'Accessibilité Universelle qui réunit des membres des secteurs associatifs et institutionnels pour une meilleure prise en compte des handicaps dans tous les aspects de la vie.

Pour les déplacements en ville : My easy access

Porté par l'association Tourisme & Handicaps, My Easy Access est une solution GPS gratuite qui aide les personnes à mobilité réduite à mieux repérer les lieux accessibles dans la ville. Elle se présente sous la forme d'une application, d'un site internet et d'une carte papier. Elle facilite les déplacements en indiquant les itinéraires piétons, en transports en commun ainsi que les places de stationnement adaptées. Elle recense également 400 établissements accessibles (bars, restaurants, hôtels, commerces, services, lieux culturels...).



Accéder à
My easy acces.



Bon à savoir : La Ville de Marseille a créé un Pôle d'Appui et de Ressources Inclusion Handicap (PARIH). Ses missions consistent à informer les familles, faciliter l'inclusion des enfants en situation de handicap lors des temps périscolaires et extrascolaires, éviter les ruptures dans le parcours dès le plus jeune âge, et aider les structures d'accueil (crèches, centres aérés, haltes-garderies, etc.) à mieux accompagner ces enfants.
→ parih@marseille.fr ☎ 04 91 55 40 14

À l'école

La Ville de Marseille est partenaire de l'Agence régionale de santé et de l'Éducation nationale pour la création d'unités dédiées aux enfants présentant des troubles autistiques (UEMA/UEEA). 4 unités accueillent chacune 7 enfants au sein des écoles Blancarde, Bricarde, des Dames et Fiole-Falque. L'école Chave accueille quant à elle, un dispositif d'autorégulation (DAR).

Pour la cantine et la pause méridienne, si votre enfant est en situation de handicap, veuillez transmettre la notification ou le projet personnalisé de scolarisation de la Maison Départementale des Personnes Handicapées au service Handicap de la Ville de Marseille à inclusion@marseille.fr.

Pour le sport et la culture

Pour nager à la piscine ou avoir accès aux plages (via le dispositif À nous la mer, voir p.43), pour trouver un club handisport ou connaître les équipements et événements culturels adaptés aux personnes en situation de handicap, rendez-vous sur

🌐 marseille.fr/handicap-accessibilite

Enfin, le magazine municipal, disponible tous les deux mois, est lui aussi accessible aux personnes malvoyantes grâce à la lecture audio avec Vocale Presse, sur le site internet de la Ville de Marseille et sur

🌐 bmvr.marseille.fr

→ Pour plus d'informations

📍 Service Handicap
Direction de la Santé publique
et de l'Inclusion
Immeuble communica
2, place Mireur
13001 Marseille
☎ 04 91 55 92 44
handicap@marseille.fr



POUR VOTRE SANTÉ

Savoir qui appeler en cas d'urgence, trouver son médecin, mais aussi bénéficier d'une prise en charge médicale adaptée : Marseille prend soin de vous.

Les numéros indispensables :

Pompiers : 18 ou 112
Samu : 15 ou 112 (114 : pour les personnes sourdes ou malentendantes)
Pharmacies de garde : 3237 (0,35 €/min)

 pharmaciesdegardemarseille.com

SOS médecins : 3624 (0,15 €/min)
Urgences dentaires : 0 892 566 766

Urgences enfants

Hôpital de la Timone : 04 91 38 56 65
Hôpital Nord : 04 91 96 44 44
Hôpital Saint-Joseph : 04 91 80 70 60

Urgences psychiatriques

Hôpital de la Timone 2 : 04 13 42 93 00
Hôpital Nord : 04 91 96 49 56
04 91 96 48 32

Centre anti-poison et de toxico-vigilance

Ligne d'urgence médicale RTU : 04 91 75 25 25

 centre-antipoison.net

Accident de plongée

196 ou VHF canal 16
Centre Régional Hyperbare :
04 91 74 49 96
Hôpital Salvator

Don du sang, lutte et prévention des addictions, santé des jeunes, information et dépistage SIDA-MST, accompagnement cancer... : retrouvez toutes les adresses utiles sur

 marseille.fr/sante

Vous avez besoin de trouver votre nouveau médecin traitant ? La CPAM des Bouches-du-Rhône dispose d'un annuaire des professionnels de santé. Vous pouvez aussi réaliser vos démarches en ligne ou dans les 9 agences installées à Marseille. Toutes les infos sur

 ameli.fr

DES LIEUX GRATUITS POUR PRENDRE SOIN DE VOUS

Vous souhaitez faire le bilan de vos vaccinations ?

Vaccins obligatoires (méningites, rougeoles, hépatites, papillomavirus...), grippe, vaccins internationaux...

Il n'y a pas d'avance de frais pour les vaccinations obligatoires au Centre de Vaccinations Internationales.

Vous pourrez aussi faire un bilan de santé et trouver des conseils de prévention.

Centre de Vaccinations Internationales

📍 2, rue Fontaine d'Arménie (1^{er})

☎ 04 91 55 32 80

(rendez-vous sur Doctolib)

Vous voulez faire le point sur votre santé ?

Rendez-vous dans l'un des Villages Santé de la Ville pour rencontrer gratuitement des professionnels de santé et obtenir des conseils de prévention personnalisés.



🔍 Découvrez les
actions menées
par la Ville

Vous ne trouvez pas de soignants près de chez vous ?

Rendez-vous dans l'un des centres de santé de proximité soutenus par la Ville.

Centre de santé MAREPOSA

📍 98, boulevard Alphonse Allais (14^e)

☎ 04 86 68 69 10

Maison de Santé Pluriprofessionnelle

📍 Peyssonnel - 19, rue Désirée Clary (3^e)

☎ 04 91 62 66 00

Maison de Santé Pluriprofessionnelle

Vieux-Port

📍 48, rue de la République (2^e)

Château en santé

📍 6 Parc Kalliste,

10, impasse Michel Crespin (15^e)

☎ 04 91 75 84 20

Les Centres de santé de l'AP-HM

📍 Aygalades (15^e)

📍 André Roussin (16^e)

📍 Grand Saint-Barthélémy (14^e),

📍 Rue de Rome (1^{er})

Vous souhaitez retrouver la forme ?

La **Maison Sport Santé** propose un accompagnement adapté et personnalisé, quel que soit votre état de santé, votre âge ou votre degré d'autonomie, pour faciliter la pratique d'une activité physique.

Les tarifs sont modulés en fonction des revenus et des besoins spécifiques de chacun.

Maison Sport Santé

📍 23, rue Louis Astruc (5^e)

☎ 04 91 14 57 08





🔍 Consultez le
Guichet Unique
Commerce.

AU BOULOT

Chaque année, de nombreux professionnels choisissent de s'installer à Marseille, pour son cadre de vie, pour son attractivité ou pour la richesse de son tissu économique. Tour d'horizon des profils professionnels qui composent la cité phocéenne.

Toute l'équipe du service Commerce et Artisanat est là pour vous conseiller et vous orienter dans vos différentes démarches (implantation de votre activité, recherche d'un local, procédures administratives,...). Commerçants et artisans, des chefs de projet dédiés au centre-ville et aux noyaux villageois sont vos contacts privilégiés.

Vous êtes à la recherche d'un local commercial

La Ville de Marseille a élargi son droit de préemption commerciale. Avant de faire une proposition de reprise, consultez la liste des locaux préemptés et les appels à candidatures pour les locaux commerciaux disponibles.

Pour déclarer votre commerce, demander des autorisations d'occupation de l'espace public et gérer vos demandes, rendez-vous en ligne sur le Guichet Unique Commerce.

Contact : service-commerce@marseille.fr





Vous êtes porteur de projet économique ou créateur d'entreprise

La Ville de Marseille lance régulièrement des appels à projets et appels à manifestation d'intérêt dans divers domaines.

 mpe.mairie-marseille.fr

Sur le territoire, outre les chambres consulaires, de nombreuses structures permettent aux créateurs ou repreneurs d'entreprises de bénéficier de conseils, d'être accompagnés dans leurs recherches de financements ou de réseauter :

- Initiative Marseille Métropole ;
- Réseau Entreprendre Paca ;
- Provence Business Angels.

Par ailleurs, plusieurs pépinières d'entreprises et incubateurs permettent de faire naître les projets dans les meilleures conditions :

- Cosens ;

- L'Incubateur Multimédia de la Belle de Mai ;
- Le Parc Scientifique et Technologique de Marseille Luminy ;
- Marseille Innovation.

Contact : deteces@marseille.fr

Vous êtes un professionnel du tourisme

La Ville de Marseille souhaite concilier développement touristique, respect de l'environnement et de la qualité de vie des habitants. Elle a adopté une stratégie pour un développement responsable du tourisme et des loisirs. Les équipes de la Direction de l'Economie et de l'Office de Tourisme, des Loisirs et des Congrès sont à votre écoute pour vous développer.

La Ville et l'Office proposent de nombreux rendez-vous aux professionnels : lancement de saison, Forum Emploi Tourisme, Ateliers du tourisme durable, etc.

Vous êtes à la recherche d'un emploi

Pour développer votre avenir professionnel, vous pouvez vous appuyer sur plusieurs partenaires de la Ville de Marseille.

La Mission Locale de Marseille

Elle est au service des Marseillaises et des Marseillais âgés de 16 à 25 ans. Elle accompagne la construction de leur parcours d'insertion professionnelle, apportant à chacun des solutions personnalisées avec l'objectif prioritaire de l'accès à l'emploi ou à la formation.

 missionlocalemarseille.fr

L'École de la 2^e Chance de Marseille

Première E2C de France, ce dispositif s'adresse aux jeunes adultes de 18 à 25 ans, sortis sans diplôme ni qualification du système scolaire. C'est un dispositif

éducatif et social innovant qui accueille près de 1 000 jeunes chaque année sur 2 sites.

 e2c-marseille.fr

La Maison de l'Emploi de Marseille

Elle participe à l'animation et à la coordination de plus de 500 acteurs marseillais œuvrant en matière d'accompagnement à l'emploi. Elle développe aussi des actions et événements liés à la mobilité vers l'emploi, l'accompagnement RH des TPE, ainsi que des études sectorielles sur les dynamiques économiques de Marseille.

 4/10, rue des Consuls - 13002 Marseille
 04 88 15 16 30
 mdemarseille.fr





POUR VOTRE SÉCURITÉ

1 Poste Canebière

📍 42, la Canebière (1^{er})

☎ 04 91 14 50 22

Tous les jours de 7h30 à 18h30

De la Porte d'Aix-Gare Saint-Charles
à la Préfecture et du Vieux-Port aux
Réformés

2 Poste Loubon

📍 16, rue Loubon (3^e)

☎ 04 91 14 50 60

Du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 14h à 18h30

Pour le secteur des 2^e et 3^e
arrondissements

3 Poste Plombières

📍 223, bd de Plombières (3^e)

☎ 04 91 55 14 30

Tous les jours, 24h sur 24

Pour les 3^e, 13^e, 14^e, 15^e et 16^e
arrondissements

4 Poste Vallier

📍 20, bd François Duparc (4^e)

☎ 04 91 55 14 60

Tous les jours de 6h à 20h

Pour les 1^{er}, 2^e, 4^e, 5^e, 6^e et 7^e
arrondissements

5 Poste Haïfa

📍 69, avenue d'Haïfa (8^e)

☎ 04 91 14 50 00

Tous les jours de 6h à 20h

Pour les 8^e, 9^e, 10^e, 11^e et 12^e
arrondissements

6 Poste Saint-Jérôme

📍 77, avenue Saint-Jérôme (13^e)

☎ 04 91 14 55 39 51

Du lundi au vendredi
de 8h à 12h puis de 14h à 18h30

Pour le secteur des 13^e et 14^e
arrondissements

**La Police Municipale
remplit une mission de
prévention et de sécurité
au quotidien, au service
des habitantes et des
habitants.**



Une Police de proximité

Les Policiers municipaux ont pour mission de sécuriser l'espace public, de réguler la circulation, de prévenir la délinquance et d'assurer la tranquillité publique. Ils travaillent main dans la main sur le terrain avec les acteurs locaux (écoles, commerçants, associations, bailleurs, CIQ...) et en coordination avec la Police nationale.

6 brigades spécialisées

La Ville de Marseille s'est dotée de nouvelles brigades et d'un dispositif conjoint de brigades de patrouilles mixtes avec la police nationale : une brigade maritime le long du littoral marseillais, une brigade équestre, notamment dans les parcs et jardins, une brigade canine, une brigade VTT et une brigade motorisée, ainsi qu'une brigade de l'environnement qui lutte contre les dépôts sauvages.

Le Bataillon de marins-pompiers de Marseille (BMPM)

Le Bataillon de marins-pompiers de Marseille est la plus grande unité de la Marine nationale, avec plus de 2 500 militaires et civils au total. Il est en première ligne dans les événements locaux (secours à la personne, lutte contre les incendies, missions de prévention) et intervient souvent en soutien dans d'autres régions ou à l'international.



Le saviez-vous ? Inondations, risque sismique, feux de forêt, tsunami... : la population marseillaise est exposée à des risques majeurs.

→ **Vous pouvez vous inscrire aux alertes sur marseille.fr**, afin d'être prévenus via SMS ou appel vocal en cas d'un risque imminent affectant tout ou partie de la commune.



LA BELLE VIE MARSEILLAISE



À L'EAU

Habiter à Marseille sans aller à la plage ? Vous n'y pensez pas. Avec ou sans enfants, au nord ou au sud, sur une plage équipée ou simplement les pieds dans l'eau, à vous le littoral !



🔍 Consultez
la météo des
plages.



🔍 Téléchargez
l'application
SAFER PLAGE.



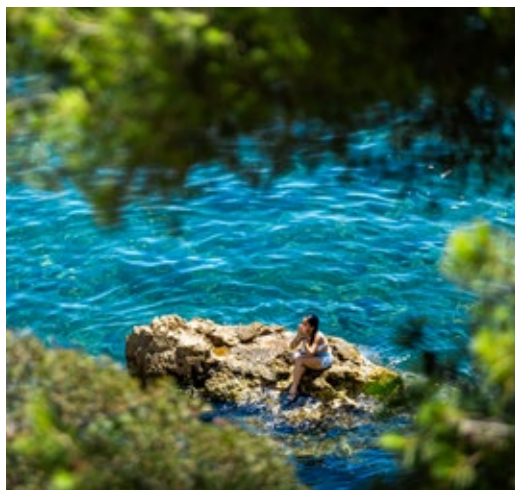


Avant de partir

✓ On laisse la voiture au garage

Ne gâchez pas votre journée en la passant dans les embouteillages. Optez pour des alternatives :

- Les bus 19, 20 et 83 pour aller vers le sud, le 35 pour aller vers le nord
- Les navettes maritimes pour aller vers la Pointe Rouge, Les Goudes ou L'Estaque
- Les vélos en libre service disponibles au sud jusqu'à Calleglongue.



✓ On vérifie la qualité de l'eau

Via sa « Météo des plages », la Ville réalise l'analyse des eaux de baignade tous les jours pendant la période estivale, les résultats sont en ligne sur le site de la Ville et son application mobile.

✓ On profite toutes et tous de la mer...

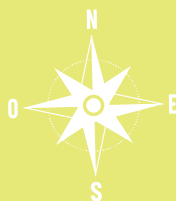
Pour les personnes à mobilité réduite, certaines plages du dispositif « À nous la mer ! » sont équipées de matériel de baignade adapté et d'un accompagnement par des personnels formés.

Et pour la tranquillité de toutes et tous, le dispositif **Safer plage** lutte contre le harcèlement et les violences sexuelles avec une application gratuite et facile d'utilisation ainsi que le déploiement de médiateurs et médiatrices sur les plages.

✓ ... et on garde quelques règles en tête

Le port du maillot est obligatoire, il est interdit de fumer, les chiens sont interdits à l'exception des chiens d'assistance, il est fondamental de respecter l'environnement et les autres baigneurs... Et pour les plaisanciers, on ne jette pas l'ancre dans les herbiers de posidonie.

Les plages marseillaises



2 Corbière La Lave

9h30-19h



• Base nautique municipale

1 Corbière Fortin

9h30-19h



3 Corbière Batterie

9h30-19h



4 Saint-Estève

10h-18h



RADE NORD

ARCHIPEL DU FRIOUL

LÉGENDES

- WC** Douches & sanitaires
- Poste de secours
- Restauration
- Vigie de surveillance (pendant la saison balnéaire)
- Aire de jeu
- Consigne
- Dispositif « À nous la mer ! »
- Dispositif

PLAGES NON SURVEILLÉES

FRIOUL

A Plage de Morgiret

RADE SUD

- B** Plages de Malmousque (du vallon des Auffes à la anse de la Fausse-Monnaie)
- C** Bain des Dames
- D** Abri-Côtier (ou Phocéens)
- E** Verrerie

CALANQUES

- F** Saména
- G** Les Goudes
- H** Marseilleveyre
- I** Morgiou
- J** Sugiton (sur réservation)
- K** En-Vau





HISSEZ LES VOILES

Il est temps d'apprendre à naviguer !
Stages et cours à la carte sont
organisés par le Centre Municipal de
Voile, pour les enfants, adultes, séniors
et personnes en situation de handicap.



Retrouvez
toutes les activités
nautiques de la
Ville de Marseille

Le stade nautique Florence Arthaud au Roucas Blanc

Construit à l'occasion des Jeux
Olympiques 2024, le stade nautique
comprend un bassin d'évolution nautique
praticable toute l'année pour les initiations
sportives et la compétition (voilier, paddle,
planche à voile, catamaran,...), un Centre
Municipal de Voile, un pôle partenaire et
associatif dédié à la pratique inclusive et
adaptée, un espace de découverte et de
sensibilisation au milieu marin et le Pôle
d'Excellence de la Fédération Française
de Voile.

 **Stade nautique Florence Arthaud**
6, promenade Georges Pompidou, (8^e)
 04 13 94 80 40

La base nautique de Corbière

La base propose des activités nautiques
pour tous avec le Centre Municipal de Voile
et des clubs partenaires : aviron, kayak,
voilier collectif, optimist....

 **Base nautique Corbière**
250, plage de l'Estaque, (16^e)
 04 13 94 82 22

La base nautique de l'Huveaune

Consacrée à la pratique du kayak, cette
base accueille les futurs champions de
la pagaie.

 **Base nautique Albert Tobelem**
7, avenue Pierre Mendès France, (8^e)
 04 91 76 51 41

Les activités palmées

Marseille comprend plus d'une
cinquantaine de sites de plongée
autour des archipels du Frioul, de Riou,
et du phare de Planier, pour la plupart
situés en cœur du Parc national des
Calanques. Randonnées palmées,
apnée, archéologie sous-marine : de
nombreuses activités subaquatiques
sont aussi à découvrir.



La cartographie 3D
de 18 sites de plongée
marseillais.

CAP SUR LES CALANQUES

De Marseille à Cassis, sur plus de 20 kilomètres de côtes, le Parc national des Calanques offre à notre regard des paysages uniques, entre grottes sous-marines, ciel, îles et falaises.

Avant votre excursion

- ✓ Vérifiez toujours les autorisations d'accès au massif
- ✓ Attention, la Calanque de Sugiton et des Pierres Tombées se visitent sur réservation en été
- ✓ Prévoyez de l'eau en quantité. Bonnes chaussures, crème solaire et chapeaux sont de rigueur

Un tel paradis se doit d'être respecté ! Sur terre et en mer, des règles s'appliquent

- ✓ Ramassez vos déchets
- ✓ Ne nourrissez pas les animaux terrestres ou marins
- ✓ Ne cueillez pas les fleurs, ne pêchez pas en dehors des zones autorisées
- ✓ Ne fumez pas et n'allumez pas de feux
- ✓ Adoptez une attitude respectueuse des autres et de l'environnement !

Il n'y a pas que les Calanques à Marseille

Victimes de leur succès, les Calanques subissent une forte pression touristique et sont, aux beaux jours, souvent prises d'assaut. Vous êtes désormais de vrais Marseillais : randonnez hors des sentiers battus. À vous la Nerthe au nord-ouest, l'Étoile au nord, le Garlaban au nord-est, Saint-Cyr et Carpiagne à l'est !



🔍 Téléchargez l'appli du Parc national des Calanques pour connaître les conditions d'accès, les balades, randonnées et animations organisées sur le site.





🔍 Consultez
la liste des
parcs à chiens.



🔍 Consultez
la liste de tous
les parcs et
jardins de la
Ville.

AU VERT



Marseille compte 414 parcs, jardins et squares. Les espaces verts offrent de la fraîcheur, des lieux de détente et de respiration, ainsi que des terrains propices au développement de la biodiversité.

Les parcs et jardins de la Ville

- **286 parcs et jardins**
- **66 parcs de plus de 1 hectare**
- **17 parcs de plus de 5 hectares**
- **220 jardins et squares**
- **11 parcs labellisés Écojardin** : parc de l'Oasis (15^e), parc Athéna (13^e), parc Bortoli (8^e), parc de la Buzine (11^e), parc des Sœurs Franciscaines (6^e), parc Central de Bonneveine (8^e), parc de la Moline (12^e), parc de la colline Saint-Joseph (9^e), parc de Font Obscure (13^e), parc de la Jarre (9^e)
- **2 jardins remarquables** : Borély et le jardin Botanique (8^e)
- **2 parcs et jardins classés au titre des Monuments historiques** : parc Longchamp (4^e), site archéologique du Port antique (1^{er})

Horaires habituels des parcs marseillais

- 1^{er} juin au 31 août : ouverture des parcs de 7h à 21h.
- 1^{er} septembre au 31 mai : ouverture des parcs de 7h à 19h.

À l'exception des parcs suivants :

- Parc du 26^e centenaire Jean Claude Gaudin : de 6h30 à 21h toute l'année
- Parc Borély : de 6h30 à 21h toute l'année
- Parc Bougainville : de 6h30 à 21h toute l'année
- Parc du Pharo (Jardin Émile Duclaux) : de 7h à 21h toute l'année.

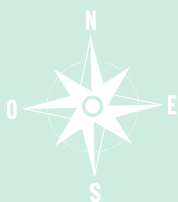
Et pour les tous ?

L'accès des animaux de compagnie est restreint dans les parcs et jardins de la Ville. Certains sont équipés de caniparcs.

Passez votre permis jardin

Vous remarquerez en découvrant la ville que certaines rues ont des airs de jardinerie. La raison ? Le permis "rue jardin" donne la possibilité aux habitants de mettre de la nature en ville pour embellir le cadre de vie de tous. Un guide de végétalisation et toutes les démarches sont disponibles sur

 marseille.fr



Les principaux parcs marseillais

LÉGENDES



Aire de jeux pour enfants



Chiens en laisse acceptés



Buvette



Agrès sportifs



Manège ou activités ludiques



Tables de pique-nique



Toilettes accessibles PMR



Espaces verts naturels

Tous les parcs disposent de fontaines à boire



35 Espace Mistral



34 Parc de Corbière



31 Parc de la Calade



3 Parc Bougainville



2 Parc de la Porte d'Aix



1 Site archéologique du Port Antique (Jardin des Vestiges)



6 Jardin Émile Duclaux (Pharo)



7 Jardin de la Colline Puget



8 Parc Valmer



5 Parc des Sœurs franciscaines



12 Parc Balnéaire du Prado

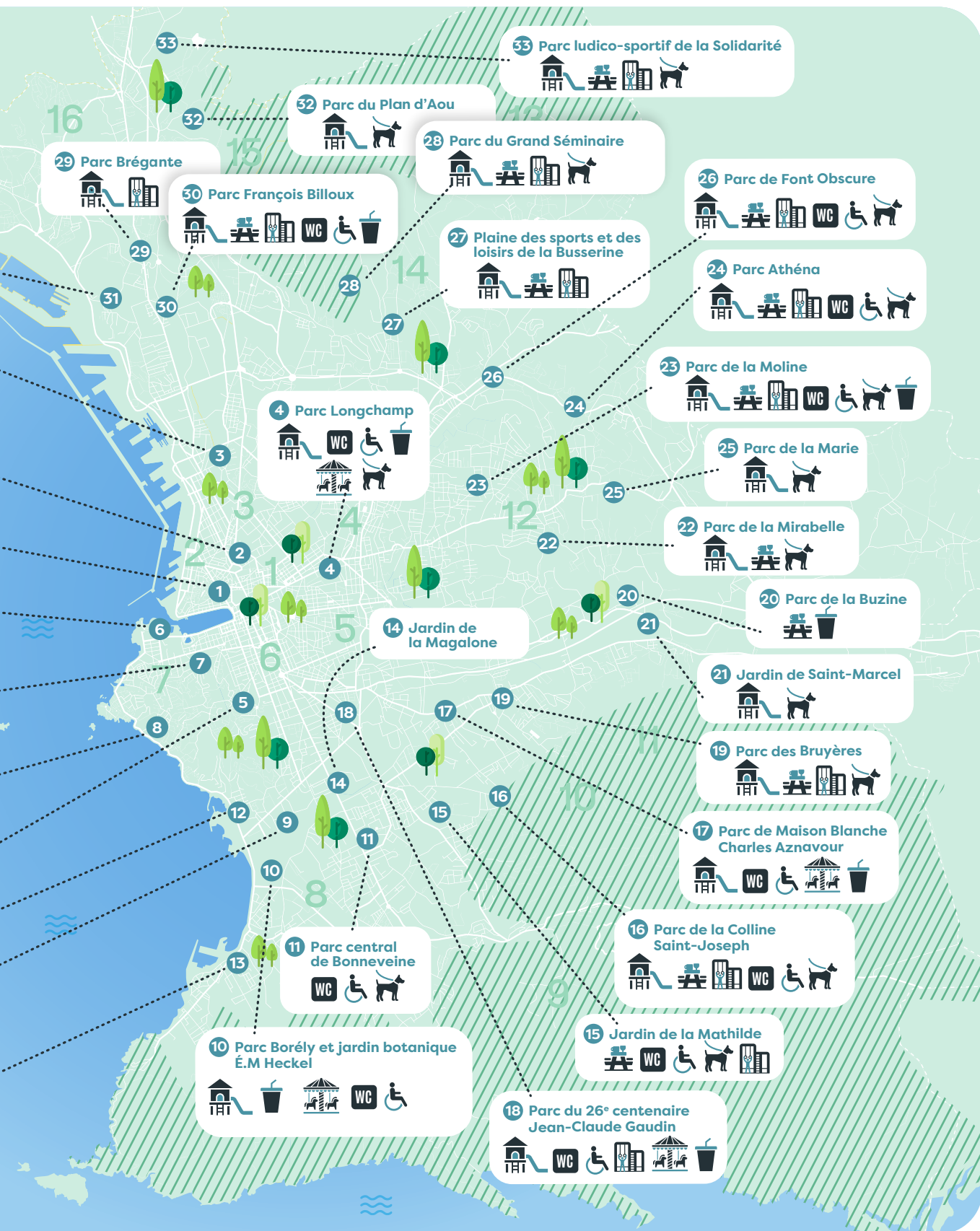


9 Parc Henri Fabre



13 Parc Pastré





A photograph of two children on a green soccer field. The child on the left is wearing a black jersey and black socks. The child on the right is wearing a white jersey with a black polka-dot pattern and black socks. A yellow and blue soccer ball is on the grass between them. In the background, there are buildings and a clear blue sky.

EN FORME

35 % des Marseillaises et des Marseillais
pratiquent un sport, et 100 % de la population
aime le commenter !



🔍 Retrouvez la
liste et les horaires
d'ouverture des
piscines municipales.



🔍 Retrouvez les
équipements en
accès libre.



Des équipements sportifs accessibles à tous

Envie d'une partie de basket-ball, de football ou encore de pétanque entre amis ? Plusieurs centaines d'équipements - terrains de pétanque, plateaux multisports, terrains de mini-foot et aires d'agrès - sont en accès libre.

Les incontournables

Les piscines municipales

La Ville de Marseille compte 14 piscines municipales dont une piscine extérieure ouverte l'été. Elles sont gratuites pour les moins de 12 ans, les plus de 60 ans, et à tarif réduit pour les jeunes de 12 à 16 ans. D'autres catégories ont accès à la gratuité (personnes porteuses d'un handicap, allocataires RSA...). Les piscines peuvent être ouvertes en été jusqu'à 19h30 et gratuites pour tous pendant les épisodes de canicule.

Le bowl du Prado

Parmi les plus réputés d'Europe, le bowl de Marseille, situé à proximité directe des plages du Prado, fait figure de référence du genre pour les riders du monde entier. Spot sur la plage, gratuit d'accès et éclairé la nuit, c'est un lieu de vie unique à Marseille.

 **Avenue Pierre Mendès France**
13008 Marseille



Le Palais omnisports

Ce pôle sportif de plus de 20 700 m² réunit en un lieu unique de quoi satisfaire les amateurs de sports de glace et de glisse. Il regroupe, sur 5 étages, une patinoire olympique de 1 800 m², une patinoire ludique de 1 250 m² et un skatepark indoor.

 **12, boulevard Fernand-Bonnefoy**
13010 Marseille

Des équipements remis à neuf

Allez donc transpirer sur les 13 playgrounds de 3x3 spécialement créés pour la pratique libre : Vernazza (16^e), Ruffi (3^e), Rose Bégude (13^e), Anjou (15^e), Hermitage (15^e), Rosière (12^e), Canet Larousse (14^e), Jean Bouin (8^e) ou certains city stades (Major, Micocouliers, Villecroze et Burel). Découvrez également 4 gymnases : Massenet (14^e), Madrague-Ville (16^e), Barnier (16^e), ainsi que la Maison de la Gym (8^e) et la Plaine des Sports et des Loisirs de la Busserine (14^e).

Vivez au rythme des compétitions

À Marseille, les grands événements sportifs ne manquent pas. Il y a les matchs de l'OM, bien sûr, mais aussi le Mondial la Marseillaise à Pétanque, la course Marseille-Cassis, le défi de Monte-Cristo de nage en eau libre, les matchs de hockey sur glace du club des Spartiates, les nombreuses régates dans la rade, le water-polo au Cercle des Nageurs, le Grand Prix Cycliste la Marseillaise, les Bosses de Provence, le mondial du Breaking... Autant de bonnes raisons de devenir supporter !



Le saviez-vous ?

La Ville propose plusieurs dispositifs gratuits ou à moindre coût pour encourager la pratique sportive : Coach bien-être pour tous les âges, Tremplin sport pour les jeunes ou Sport santé seniors pour les aînés.

 marseille.fr



DE L'ART

Cu musée, à la bibliothèque, dans les rues chargées d'histoire ou dans les grands lieux de culture, préparez-vous à prendre un bon bol d'art à Marseille.

Par ici les sorties !

Théâtre, danse, musique ou spectacles, à Marseille, les lieux pour sortir ne manquent pas. Côté théâtre, il y a bien sûr les scènes regroupées au sein du projet « Les Théâtres », à savoir le Gymnase (en cours de rénovation), Les Bernardines, Le Jeu de Paume et le Grand Théâtre (situé à Aix). Deux scènes nationales, La Criée et le Zef, côtoient une myriade d'autres salles. Pour les amateurs de danse, il y a le Ballet National de Marseille (BNM) bien sûr, dirigé par le collectif (La)Horde, mais aussi le KLAP, maison pour la danse du chorégraphe Michel Kelemenis, sans compter les nombreux ballets

programmés dans d'autres scènes de la ville.

Côté musique, on citera le Dôme, l'Espace Julien, le Makeda ou encore Le Moulin, qui devrait bientôt rouvrir ses portes.

Dans les incontournables bien sûr, La Friche Belle et Mai et la Cité des Arts de la rue, qui grouillent de propositions. Dans tous les quartiers, petites et grandes salles n'attendent que vous !



Retrouvez
l'agenda
de toutes
les sorties !

Focus sur 4 équipements municipaux

L'Opéra – Odéon (1^{er})

L'Opéra municipal de Marseille et le Théâtre de l'Odéon sont des hauts lieux de la culture qui, outre une programmation accessible au plus grand nombre, mènent également une mission d'éducation artistique et culturelle à destination de tous les publics, de la maternelle à l'université. Au programme : pièces de théâtre, opérettes, concerts symphoniques, récitals et opéras.

 opera-odeon.marseille.fr

Le Dôme (4^e)

Plus grande salle de spectacles de la ville, le Dôme accueille concerts, grandes comédies musicales, spectacles de danse, pièces de théâtre et autres grands événements. Depuis son inauguration en 1994, il accueille en moyenne 300 000 spectateurs par an. Les Spice Girls, David Bowie, Beyoncé, Bob Dylan, Johnny Halliday, I AM et bien d'autres ont foulé ses planches.

 dome.marseille.fr

Le Château de la Buzine (11^e)

Le fameux château de Marcel Pagnol accueille la « Maison des cinématographies de la Méditerranée ». Projections, expositions, programmation jeune public, visites guidées sur les traces de l'auteur et événements en tous genres y sont organisés.

 labuzine.marseille.fr

Les archives municipales (3^e)

Les Archives de Marseille, véritable mémoire de la ville, sont l'un des plus anciens centres d'archives municipales de France et conservent plus de 15 kilomètres linéaires de documents, dont certains remontent à la seconde moitié du XII^e et au début du XIII^e siècle ! Sur place, vous pouvez consulter des documents, en emprunter certains, mais aussi, au gré de la programmation, découvrir des expositions, participer à des escape game ou assister à des spectacles.

 archives.marseille.fr

Faites le touriste dans votre ville !

N'hésitez pas à aller faire un tour à l'Office de Tourisme des Loisirs et des Congrès, pour découvrir tout ce que la ville a à offrir. Avec le City Pass, vous pourrez visiter les incontournables à tarif préférentiel.

 **Office du Tourisme des Loisirs et des Congrès**
11, La Canebière
13001 Marseille





ALLEZ-Y, C'EST GRATUIT !

Depuis 2021, les visites des collections permanentes des musées municipaux sont gratuites, ainsi que les expositions temporaires, le jour de leur ouverture et les premiers dimanches du mois.

60 *Le saviez-vous ?* Les abonnements aux bibliothèques municipales de Marseille sont également gratuits (prêt de 15 documents divers et variés, accès à la presse et vidéothèque en ligne...). La riche programmation culturelle - expositions, ateliers de langues des signes pour bébé, ateliers de pratique artistique, clubs lecture, conférences, contes... - est elle aussi en accès libre.



Toutes les informations et la programmation des bibliothèques.

MARSEILLE, VILLE DE PATRIMOINE

La plus vieille ville de France a un riche patrimoine à défendre.

La ville compte 91 édifices protégés au titre des Monuments historiques. Notre-Dame de la Garde, Cathédrale de la Major, Abbaye de Saint-Victor, Château Borély et de la Buzine, église des Accoules... Vous n'avez pas fini de déambuler !

Marseille soigne aussi son patrimoine mobilier, ses fonds littéraires, ses archives municipales et ses œuvres d'art - elle enrichit et restaure régulièrement sa collection muséale.

Son patrimoine musical fait aussi l'objet d'un plan de restauration. Elle est la seule ville avec Paris à s'être dotée d'une mission Orgues. Sans oublier, dans une vision plus large du patrimoine, la valorisation du patrimoine industriel, culturel et immatériel de Marseille.

Les bibliothèques

Bibliothèque l'Alcazar

📍 58, cours Belsunce - 1^{er}

☎ 04 91 55 90 00

Bibliothèque des Cinq Avenues

📍 Impasse Fissiaux - 4^e

☎ 04 13 94 82 50

Bibliothèque de Castellane

📍 Station métro Castellane - 6^e

☎ 04 13 94 81 90

Médiathèque de Bonneveine

📍 Centre Vie de Bonneveine - 8^e

☎ 04 13 94 82 10

Bibliothèque de la Grognarde

📍 2, square Berthier - 11^e

☎ 04 13 94 82 60

Bibliothèque du Merlan

📍 Centre Urbain du Merlan,

Avenue Raimu - 14^e

☎ 04 13 94 82 40

Médiathèque Salim-Hatubou

📍 1, rue des Frégates - 15^e

☎ 04 13 94 83 90

Bibliothèque Saint-André

📍 6, boulevard Salducci - 16^e

☎ 04 13 94 82 00

Service Hors les murs

📍 38, rue du 141^e R.I.A. - 3^e

☎ 04 91 55 37 44

Pour s'inscrire à la bibliothèque

Réalisez la démarche en ligne avec votre pièce d'identité et récupérez votre carte dans l'une des bibliothèques du réseau, ou rendez-vous directement dans votre bibliothèque pour remplir le formulaire d'inscription. Votre pièce d'identité, ainsi que celle de votre enfant, vous seront demandées.

Les musées

Musée des enfants - Préau des Accoules

📍 29, montée des Accoules - 2^e

Musée d'Histoire de Marseille (MHM)

📍 2, rue Henri Barbusse - 1^{er}

Centre de la Vieille Charité

📍 2, rue de la Charité - 2^e

Mémorial des déportations

📍 Avenue Vaudoyer - 2^e

Musée d'Archéologie Méditerranéenne (MAM)

📍 2, rue de la Charité - 2^e

Musée d'Arts Africains, Océaniens et Amérindiens (MAAOA)

📍 2, rue de la Charité - 2^e

Musée des Beaux-Arts

📍 Palais Longchamp, Aile gauche - 4^e

Muséum d'Histoire Naturelle de Marseille

📍 Palais Longchamp (aile droite),

Boulevard Jardin Zoologique - 4^e

Musée Cantini

📍 19, rue Grignan - 6^e

Château Borély - Musées des Arts décoratifs, de la Faïence et de la Mode

📍 132, avenue Clot-Bey - 8^e

[mac] musée d'art contemporain

📍 69, avenue de Haïfa - 8^e

Musée de la Moto

📍 18, traverse Saint-Paul - 13^e



🔍 Toutes les informations et la programmation des musées.

A photograph of an elderly couple dancing joyfully in a park. The woman, on the left, has short brown hair and is wearing a black and white horizontally striped long-sleeved shirt and dark pants. The man, on the right, is wearing a maroon sweater, grey trousers, a tan fedora-style hat, and sunglasses. They are both smiling and looking at each other. In the background, a colorful carousel is visible, along with other people and trees, suggesting a lively outdoor setting.

SI, SENIORS

La Ville de Marseille a mis en place un panel d'activités pour bien vivre sa retraite et rester dynamique et actif. Entre les randonnées, les bals, les sorties culturelles, les cours de sport, il fait bon vieillir à Marseille.



Des clubs pour se retrouver

La Ville de Marseille compte en tout 7 clubs de loisirs seniors : La Plaine (1^{er}), Granoux-Sébastopol (4^e), Saint-Victor (7^e), Château Saint-Cyr (10^e), La Valentine (11^e), Montolivet (12^e) et Bastide le Ginestet (13^e). Culture, visites, sport, ateliers, conférences... Les clubs de loisirs seniors permettent aussi et surtout de se rencontrer, tisser des liens et, parfois, de rompre l'isolement.

Des sorties découvertes

Deux à trois fois par mois, le service des seniors de la Ville de Marseille propose des visites guidées gratuites des collections permanentes comme temporaires des musées de la ville. Et parce qu'on peut apprendre à tout âge, la Ville organise des cycles de conférences au Muséum de Marseille d'Histoire, gratuitement sur inscription.

Des activités sportives

Les seniors peuvent profiter de randonnées guidées, organisées en groupes de niveau à moins de 100 km de Marseille et de séances de marche nordique permettant de découvrir autrement certains parcs municipaux. Le dispositif Sport santé seniors permet quant à lui aux personnes de plus de 60 ans de pratiquer des activités physiques (fitness, danse, renforcement musculaire...) en plein air gratuitement.

Le saviez-vous ? La Maison Sport Santé municipale a pour mission de promouvoir et de favoriser l'accès à l'activité physique adaptée. Elle propose un accompagnement personnalisé, suivi par un médecin du sport.

→ [Programme complet à retrouver sur marseille.fr](https://marseille.fr)

Des moments festifs

La Ville organise 10 bals gratuits et ouverts à toutes les Marseillaises et tous les Marseillais de plus de 60 ans. En mai, le parc Borély accueille « La journée des seniors » (forum d'information, mini conférences, pique-nique suivi d'un bal).

→ [Retrouvez le programme sur marseille.fr](https://marseille.fr)

Votre allié : le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Le CCAS déploie, sur l'ensemble du territoire marseillais, des équipes chargées d'accueillir et d'orienter les seniors dans les moments clefs de leur parcours. Aides sociales et démarches administratives, services à domicile (repas, soins, etc.), accompagnement médical et psychologique, accueil de jour Alzheimer, autant de services pour faciliter la vie des aînés.

 **Centre Communal d'Action Sociale**
Immeuble Quai Ouest
50, Rue de Ruffi
13003 Marseille
☎ 04 86 94 45 01
🌐 ccas-marseille.fr



🔍 Consultez
la liste des
marchés par
quartier.

EMPLETTES



Des fruits et légumes mûris sous le soleil de Provence, des spécialités à la renommée mondiale, des artisans de talent : vous n'avez pas fini d'aimer Marseille !

Mangez local

Une trentaine de marchés rythment le quotidien des quartiers. Parmi eux, des producteurs provençaux, maraîchers, fromagers fermiers ou apiculteurs proposent chaque semaine des produits locaux et de saison. Ils s'accompagnent merveilleusement bien d'un petit (ou gros) poisson trouvé à la criée. Qu'il pleuve ou qu'il vente, les pêcheurs débarquent chaque matin sur le quai de la Fraternité (Vieux-Port) avec leur pêche du jour.

60 *Le saviez-vous ? C'est à Marseille que le camion à pizza est né ! 52 camions tournent sur 250 emplacements en ville.*

Dites-le avec des fleurs

Mimosas, pivoines, lavande, roses, œillets, narcisses, là encore, le soleil de Provence fait des miracles ! Les fleurs, c'est comme les fruits et les légumes : on les préfère locales et de saison. Une dizaine de marchés aux fleurs proposent notamment de découvrir ces productions locales.

Mettez-vous dans l'ambiance des marchés forains

Pour faire vivre ces marchés populaires où l'on trouve tout et surtout tout le monde, les forains sont nombreux, à retrouver dans chaque arrondissement.

À vous les bonnes affaires

Depuis 2021, la Grande braderie du centre-ville attire des dizaines de milliers de personnes. Deux éditions se tiennent chaque année, en septembre et en mars, avec des animations de plus en plus nombreuses et variées.

Découvrez le label « Fabriqué à Marseille »

Ce label, créé par la Ville en 2024 met en lumière les produits artisanaux et industriels, fabriqués localement, ainsi que des lieux partagés de fabrication qui soutiennent le développement des productions locales. Artisanat alimentaire, mode, décoration, cosmétique, plus d'une centaine de produits sont concernés.



Retrouvez
la liste des
labellisés.

4 SAISONS À MARSEILLE

DEVENEZ BÉNÉVOLE

Vivez les grands événements marseillais de l'intérieur ! Sur la plateforme benevoles.marseille.fr, vous pourrez participer aux grandes manifestations culturelles et sportives de la ville mais aussi vous engager dans la vie de la cité. Accueil, communication, accompagnement, informations, orientation des publics... Les activités des bénévoles sont nombreuses !

Rentrée des classes

La Voie est Libre

Fête de la science

Octobre rose

Festival Fiesta des suds

Festival Utopia

Course Algernon

Marseille-Cassis

Les bosses de Provence

Hero Festival

Le jour de la nuit

Ekiden

La nuit des champions

Mondial du Breaking



Noël Marseillais

La nuit de la lecture

Galette des rois

Chandeleur

Journée internationale de lutte pour les droits des femmes

Quartier livre

Semaine du cerveau

Biennale Internationale des Arts du Cirque

Festival Music & Cinéma

Festival Parallèle

Forum emploi Tourisme

Journées de l'engagement associatif

Film Femmes Méditerranée

Festival Babel Music XP

Babel Minots

Festival Avec le Temps

FIP Platinum Padel

Tour de la Provence

AUTOMNE



Fête des écoles

Printemps des seniors

Nuit des musées

Fête de la nature

Festival Flamenco Azul

Slow Fashion Week

Urban Bowl Fest

La Voie est Libre

Freestyle Cup

Festival Oh les beaux jours

Festival Le Bon Air

Festival Marsatac

Festival de Théâtre amateur

Rencontres à l'Échelle

La Marseillaise des Femmes

Défi de Monte-Cristo

Fête du Vélo



L'Été Marseillais

Journée des seniors

Foire de Marseille

Delta Festival

3X Festival

Festival Ciné Plein Air

Tournoi des Catalans

Festival Au Large

Marseille Jazz des cinq continents

Beach Soccer Week

Festival de Marseille

100% féminin de Provence

Kouss.Kouss Festival

Art-O-Rama

Festival Paréidolie

Journées du patrimoine

Mondial la Marseillaise

CETTE LISTE D'ÉVÉNEMENTS
N'EST PAS EXHAUSTIVE !
Pour connaître au jour le jour tout ce que
la ville vous propose, rendez-vous sur
[sortiramarseille.fr](https://www.sortiramarseille.fr)



ÇA TCHATCHE



Le parler marseillais est une bouillabaisse savoureuse de français conjugué au provençal, agrémentée des différentes cultures de la ville.

An père

désigne quelque chose
qui date de très longtemps

Bader

regarder bouche bée

Boucan

grand bruit. Se dit aussi
d'une personne un peu
pénible

Bouléguer

se bouger, se secouer

Cagnard

chaleur étouffante

Dégun

personne, « pour l'instant
je connais dégun à
Marseille »

Emboucaner

taquiner

Fada, fadade

fou, folle

Gabian

goéland

Jobastre

inconscient, fou

Maronner

râler

Méfi

attention

Minot

enfant, gamin

Oaï

pagaïlle « ne mettez pas
le oaï »

Patin-couffin

pour dire et-caetera (etc)
« on a parlé de Marseille,
mon installation,
patin-couffin »

Qu'es aco ?

qu'est ce que c'est ?

Tarpin

beaucoup, en grande
quantité

Tchatcher

parler beaucoup

Teston

tête, cerveau

Vé

regarde « vé le gabian,
le oaï qu'il met »

Zou

en avant, hop, « allez zou,
on boulègue maintenant »



MARSEILLE CITOYENNE





🔍 Tout savoir
sur vos mairies
de secteur.



VOTRE MAIRIE

À Marseille, l'administration municipale est organisée entre la Mairie centrale et les mairies de secteur. Elles ont des prérogatives distinctes.

La Mairie centrale

Élu pour 6 ans, le Conseil municipal compte 111 conseillers municipaux. Il se réunit au minimum quatre fois par an et règle les affaires de la commune par ses délibérations.

 **Le saviez-vous ?** Vous pouvez suivre en direct chaque Conseil municipal (et consulter les anciens en différé) sur

 marseille.fr

Ses missions sont nombreuses :

- démarches administratives et titres d'identité (cartes d'identité, passeports...)
- l'éducation (écoles, cantines, périscolaire, petite enfance...)
- la sécurité (Police Municipale, stationnement, Bataillon de marins-pompiers de Marseille)
- l'urbanisme et le logement
- la santé (prévention, salubrité...)
- la solidarité (CCAS, Samu social...)
- la sport et la culture
- l'environnement (parcs et plages)

Les mairies de secteur

Regroupant chacune deux arrondissements, les mairies de secteur ont des attributions dans les domaines de l'état civil (mariages, déclarations de naissance...), la gestion des espaces verts de moins d'un hectare, certains équipements sociaux (centres aérés, maisons de quartier...) et l'animation du secteur.



VOS SERVICES PUBLICS



À votre service, la Ville de Marseille vous accueille et vous accompagne pour vos démarches administratives.

En mairie de secteur

✓ **État civil** : établissement des actes (naissances, mariages, décès, PACS, changement de nom ou prénom...), mises à jour, délivrances de copies et d'extraits d'actes d'état civil, recensement citoyen, attestation d'accueil.

Rappel : seuls les actes enregistrés à Marseille peuvent être délivrés.

Pour les naissances, vous avez 5 jours pour déclarer celle de votre enfant, en vous rendant dans la mairie de secteur de la maternité où il est né (et non pas l'arrondissement où vous résidez).

 **Le saviez-vous ?** Une permanence d'état civil se trouve dans le Pôle Parents-Enfants de l'Hôpital Saint-Joseph (8^e) pour déclarer la naissance des nouveaux-nés.

Dans vos Bureaux Municipaux de Proximité (BMdP)

✓ **Titres d'identité** : pour les demandes de **passports** ou de **cartes nationales d'identité**, constituez votre dossier soit sur le site de l'ANTS, soit en complétant un formulaire retiré dans un BMdP. Puis prenez rendez-vous pour déposer votre dossier (dans le BMdP de votre choix, peu importe votre résidence).

Attention : N'attendez pas l'été pour faire vos demandes. Les délais de délivrance risquent d'être fortement rallongés.

Prises de rendez-vous, renseignements, informations :
☎ **3013 Allô Mairie.**

Appel gratuit, accessible du lundi au vendredi de 8h à 18h30 et le samedi de 7h30 à 17h30.

Toutes les démarches en ligne sur
🌐 **mes-demarches.marseille.fr**

→ **Le + : Allô Mairie** est adapté aux usagers sourds et malentendants.

✓ **Listes électorales** : vous avez jusqu'au sixième vendredi précédant un scrutin pour vous inscrire sur les listes électorales.

Vous pouvez :

- vous rendre dans un des BMdP ou à la Direction des Élections
📍 13, Bd de Dunkerque, 13002 Marseille
 - réaliser les démarches en ligne, à partir des sites **marseille.fr** ou **service-public.fr** via un compte France Connect.
- **Bon à savoir** : vous pouvez vérifier votre situation électorale sur

🌐 **service-public.fr**



Tous
les BMdP.

Adresses utiles

20 Bureaux Municipaux de Proximité (BMdP)

Les BMdP sont répartis sur l'ensemble du territoire marseillais. Ils vous accueillent pour traiter de nombreuses démarches administratives (réception et délivrance des dossiers de CNI/passeports, dossiers liés aux inscriptions scolaires, etc) quelle que soit votre adresse de domiciliation.

Ils sont ouverts en continu de 8h à 17h.

Vous ne pouvez pas vous déplacer ? Pensez mairie mobile

Deux mairies mobiles circulent dans les quartiers très étendus de la ville pour vous accompagner dans vos démarches.



Trouvez la
mairie mobile.

La Maison de la Justice et du Droit

La Maison de la Justice et du Droit rassemble des professionnels du droit (avocats, notaires, huissiers, conciliateurs de Justice...) et des associations spécialisées dans la médiation familiale, le logement, la consommation etc. Des permanences sont assurées où sont prodigués des conseils gratuitement.



Maison de la Justice et du Droit
46, Boulevard du Capitaine Gèze (14^e)
☎ 04 84 52 08 81
mjd-marseille@justice.fr



Le saviez-vous ? Vous avez perdu vos clés dans le parc ? Votre enfant a perdu son doudou au musée ? La Ville de Marseille dispose d'une application spécialement conçue pour signaler et retrouver les objets perdus

troov.com/marseille

CITOYENS, PARTICIPEZ !

Impliquez-vous dans la vie de la cité ! Vous pouvez partager vos idées et participer pleinement à la démocratie locale.



Dans votre quartier

- **Les CIQ** : 168 Comités d'Intérêts de Quartiers œuvrent à la qualité de vie des habitants. Ils relayent leur parole auprès des élus locaux sur les problèmes de voirie, de sécurité, de logement... Ils organisent aussi des événements favorisant le vivre ensemble. Trouvez votre CIQ sur

 confederationciq.fr

- **Les CICA (Comité d'Initiative et de Consultation d'Arrondissements)** réunissent des représentants d'associations locales. Ils élaborent des propositions présentées en Conseil d'arrondissement.



Le Budget participatif

Vous avez des idées pour améliorer la vie dans votre quartier ? Grâce au Budget participatif, vous pouvez décider de l'utilisation d'une partie du budget de la Ville pour des projets de proximité (sport, culture, nature en ville, solidarité et convivialité). Grâce à vous, plusieurs dizaines de projets ont déjà vu le jour !



Pour retrouver en un clic toutes les démarches participatives et citoyennes de la Ville, une plateforme unique :

 participons.marseille.fr



Pour la jeunesse

- **Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)** rassemble 16 jeunes filles et 16 jeunes hommes entre 14 et 18 ans élus pour un mandat d'un an, renouvelable une fois. Le CMJ a pour mission de collecter et de mettre en œuvre des idées et des projets en lien avec la jeunesse.
- **Le Conseil Municipal des Enfants (CME)**. Plusieurs centaines d'enfants de CM1 composent les «Conseils d'arrondissements des enfants». Parmi eux, 100 participent au Conseil municipal des enfants «central». Au-delà des seuls élus, des parcours pédagogiques consacrés à la citoyenneté et aux droits des enfants sont organisés pour les écoles primaires.

- **Le Conseil marseillais de la vie étudiante (CMVE)** est un espace de dialogue et de rencontres avec les élus, les techniciens et les partenaires pour porter la parole des jeunes dans l'action publique.

Ces instances sont une double richesse : elles introduisent les futurs citoyens à une pratique démocratique engagée et inspirent la collectivité sur les projets à porter pour la ville de demain.



JOUEZ-LA COLLECTIF

Les 20 000 associations et le réseau de centres sociaux tissent les liens entre les Marseillaises et les Marseillais pour une ville où il fait bon vivre ensemble.



La Maison des associations

La Maison des associations est un espace de ressources et de services pour les associations marseillaises (salles de réunion, domiciliation etc.). Elle s'est dotée de deux antennes supplémentaires, dans les 3^e et 14^e arrondissements.

 **La Maison des Associations**
93, La Canebière
13001 Marseille
☎ 04 91 55 39 50
maison.asso@marseille.fr
🌐 maisondesassociations.marseille.fr

 **Maison des Associations**
antenne Waldeck-Rousseau
161, avenue Roger Salengro
13003 Marseille
☎ 04 91 55 39 60
waldeckrousseau.mda@marseille.fr

 **Maisons des Familles et des Associations** Av. Salvador Allende
13014 Marseille

 **Le saviez-vous ?** La Maison des associations organise tous les premiers mercredis du mois une soirée «Blabl'asso». L'objectif ? Créer du lien entre les associations qui ne se connaissent pas, pour partager leurs expériences et trouver de nouveaux chemins de collaboration.



Un portail unique pour les demandes de subventions

Le dépôt des demandes de subventions auprès de la Ville de Marseille est entièrement dématérialisé et s'effectue uniquement en ligne sur la plateforme dédiée.

 subventions.marseille.fr

Contact :

guichetdemandesubvention@marseille.fr

ou par téléphone de 9h à 12h du lundi au vendredi : ☎ **04 91 14 62 71**

La fête des quartiers

Tradition marseillaise, les fêtes de quartier sont de retour pour des moments de partage populaires et conviviaux. Surveillez la date de la fête de votre quartier.

Les centres sociaux

Gérés par des associations d'éducation populaire, les 65 équipements sociaux (Maisons Pour Tous et centres sociaux) offrent un panel d'activités sociales, éducatives, culturelles ou sportives pour tous les Marseillais. La plupart sont ouverts l'été.

Vous trouverez la liste des centres sociaux de votre quartier sur le site de votre mairie de secteur.

DE L'ENTRAIDE

Marseille est une ville de partage et de solidarité. Vous pouvez solliciter un accompagnement, ou, avec la Ville de Marseille, apporter votre soutien aux plus démunis.





L'action sociale pour toutes et tous

Familles monoparentales, personnes âgées, isolées ou en situation de précarité... le Centre communal d'action sociale (CCAS) informe et accompagne les personnes en difficulté (aide alimentaire, logement, accès aux droits, lutte contre l'exclusion et soutien aux personnes en situation de handicap etc.).

À Marseille, le CCAS se déploie sur tout le territoire via quatre agences (agence centre, est, sud et nord).

 **CCAS de Marseille - Siège social**
Immeuble Quai Ouest
50, rue de Ruffi - CS 90349
13331 Marseille Cedex 3
 04 86 94 45 01
 ccas-marseille.fr

Le Samu social

Sur le terrain tous les jours, les équipes du Samu social municipal distribuent plus de 300 repas quotidiens, fournissent des produits d'hygiène, des vêtements et orientent les personnes en grande précarité vers les centres d'accueil (centres d'hébergement d'urgence, accueils de jour etc.) et les dispositifs d'accompagnement.

Vous pouvez écrire à collecte-samusocial@marseille.fr pour les points de collecte vestimentaire et logistique-samu@marseille.fr pour tout autre don.

 **06 32 87 34 26**



La Nuit de la solidarité

Envie de vous engager pour les plus démunis ? Chaque année, la Nuit de la Solidarité mobilise plus de 1 000 volontaires préalablement formés pour aller à la rencontre de personnes qui vivent dans la rue. L'objectif ? Mieux comprendre les situations et les besoins pour pouvoir adapter les dispositifs et les politiques publiques à leur rencontre.

Les inscriptions sont ouvertes sur la plateforme dédiée chaque année à partir de la mi-décembre.

 nuit-solidarite.marseille.fr

→ Vous voyez une personne en situation de détresse dans la rue ?

Appelez le numéro d'urgence sociale :  **115**

Bon à savoir

La municipalité propose :

✓ Aide psychologique gratuite (sur rendez-vous) : un espace d'écoute et de parole privilégié en toute confidentialité avec une psychologue.

 **06 32 87 12 41**

✓ Conseil en économie sociale et familiale : une conseillère en économie sociale et familiale peut vous aider dans vos démarches de la vie quotidienne et apporter des réponses à vos questionnements.

→ Gratuit – Sur rendez-vous

 **04 91 14 66 48**

ÉGALITÉ, FIERTÉ

*Marseille lutte contre les violences
et toutes les discriminations.*



🔍 Annuaire
marseillais
des droits des
femmes.



🔍 arretonslesviolences.gouv.fr

Droits des femmes

Un service des droits des femmes propose un espace d'écoute ouvert au public. Des professionnelles (deux conseillères en économie sociale et familiale et une psychologue) reçoivent sur rendez-vous et en toute confidentialité du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h à 16h45. Les consultations sont gratuites.

Pour plus d'informations

 **Service des droits des femmes**
Direction de la Santé Publique et de l'Inclusion
2, place François Mireur - Immeuble Communica - 13001 Marseille
 04 91 14 66 30
droitsdesfemmes@marseille.fr
 marseille.fr/social/droits-des-femmes

Contacts utiles

Plateforme numérique de signalement des violences et d'accompagnement des victimes.

 arretonslesviolences.gouv.fr

(24h/24 et 7j/7)

Numéro national d'écoute et d'information :
→ **Violences Femmes Info**  **3919**

 **Le saviez-vous ?** La Ville de Marseille compte plusieurs hébergements d'urgence pour les femmes victimes de violences et/ou nécessitant un besoin de mise à l'abri. Ces lieux refuge peuvent accueillir des femmes avec ou sans enfants.

L'annuaire marseillais des droits des femmes

Cet annuaire féministe recense toutes les structures associatives et/ou institutionnelles qui œuvrent avec et pour les femmes (accès aux droits, lutte contre les violences, cultures de l'égalité, inclusion). → **Il est à télécharger sur**

 marseille.fr

Le centre LGBTQIA+

Le premier centre associatif LGBTQIA+ de Marseille a ouvert ses portes en 2023. Lieu de vie, de sociabilité, d'écoute et d'aide, le centre dispose d'un espace bar, d'un local associatif et d'un espace santé social.

 **Centre LGBTQIA+**
17-21, rue du Chevalier Roze (2^e)
 04 65 58 09 52
hello@centrelgbtqiamarseille.org
Pour devenir bénévole :
benevole@centrelgbtqiamarseille.org

 **Le saviez-vous ?** Des conseils en matière d'état civil sont dispensés sur rendez-vous au Centre LGBTQIA+. Dans ce domaine, les officiers d'état civil de la Ville de Marseille ont été formés et des formulaires inclusifs ont été élaborés.

Le Refuge pour les personnes LGBTQIA+

La Ville de Marseille a mis à disposition des hébergements pour la fondation Le Refuge, qui met à l'abri des jeunes LGBTQIA+ chassés de leur domicile familial.

 **06 31 59 69 50** (ligne d'écoute 7j/7, de 8h à minuit)

→ **À ne pas manquer !** Chaque année à Marseille, début juillet, c'est la Marche des fiertés !



EN BREF ALLÔ MAIRIE

Une question,
une demande :
un seul numéro.



allô mairie
marseille
 **3013**
gratuit

Renseignements

- Formalités administratives
- Événements festifs culturels et sportifs organisés par la Ville de Marseille
- Équipements sportifs en libre accès
- Arrêtés de circulation liés aux grands travaux et grands événements
- Démarches vaccinations/mesures d'hygiène

Prises de rendez-vous pour vos démarches administratives

- État civil
- Titres d'identité
- Centre de vaccinations internationales
- Espace accompagnement habitat, urbanisme
- Inscriptions Sport santé seniors
- Accompagnement seniors CCAS

Signalements

- Problème d'hygiène et de propreté dans l'espace public (dépôts sauvages, bornes de tri pleines...)
- Voierie, signalisation
- Affichage sauvage, tags et graffitis injurieux
- Animal mort, blessé ou errant
- Problème d'éclairage
- Véhicules gênants ou abandonnés
- Désordre structurel dans un immeuble



Téléchargez
l'application
d'Allô Mairie
Marseille.

Le saviez-vous ?

Toutes les démarches d'Allô Mairie sont accessibles aux personnes sourdes et malentendantes.







